FORUM NATIONAL SUR LA MODERNISATION ET LA CONSOLIDATION DU RÉGIME GÉNÉRAL DE RETRAITE EN HAÏTI

NOTE CONCEPTUELLE

Thème central : « Vers un système de retraite moderne, équitable et durable »

Paramètre	Information
Organisation	Office National d'Assurance-Vieillesse (ONA)
Lieu	Hôtel Karibe, Port-au-Prince, Haïti
Dates	16, 17 et 18 septembre 2026
Horaire	9h00 à 16h00
Format	Présentiel, avec interventions internationales à distance si nécessaire



Table de matières

Table de matières 0
1. Contexte et justification 1
2. Objectif général 1
3. Objectifs spécifiques 1
4. Principes directeurs 2
5. Thème central 2
6. Axes thématiques du Forum 2
Axe 1 - Connaître l'ONA et améliorer son fonctionnement (Jour 1) 2
Axe 2 - Marché informel et protection sociale (Jour 2) 2
Axe 3 - Marché de l'emploi et extension de la couverture sociale (Jour 2) 2
Axe 4 - Carte de Sécurité Sociale et écosystème numérique (Jour 2) 2
Axe 5 - Assurances et viabilité actuarielle (Jour 3) 3
Axe 6 - Contrôle, intégrité et lutte contre la fraude sociale (Jour 3) 3
Axe 7 - Réforme et consolidation du régime général de retraite (Jour 3) 3
7. Mobilisation des experts nationaux et internationaux 3
8. Méthodologie et organisation des ateliers 4
Déroulement type 4
9. Programme détaillé des trois journées 5
Jour 1 - Connaître l'ONA : cadre juridique, organisation et services 5
Jour 2 - Marché informel, emploi, couverture et transformation numérique 6
Jour 3 - Viabilité, intégrité et réforme du régime de retraite 7
10. Architecture des dix ateliers 8
11. Participants et parties prenantes 9
Institutions publiques 9
Secteur privé et monde du travail 9
Société civile et bénéficiaires 9
Milieu universitaire 9
Partenaires techniques et financiers 9
12. Communication, documentation et capsules vidéo 9
13. Résultats attendus 10
14. Livrables attendus 10
15. Gouvernance et organisation 10
16. Suivi, évaluation et pérennisation 11
17. Budget prévisionnel 11
18. Principaux risques et mesures d'atténuation 11
19. Conclusion 12

1. Contexte et justification

L'Office National d'Assurance-Vieillesse (ONA), institution centrale du dispositif haïtien de sécurité sociale, est engagé dans un processus de modernisation et de consolidation du régime général de retraite. Cette transformation répond à des défis simultanément démographiques, économiques, sociaux, juridiques, institutionnels et technologiques : faiblesse de la couverture contributive, poids de l'emploi informel, mobilité professionnelle, vulnérabilité des revenus, qualité des services, maîtrise des risques et soutenabilité financière.

L'architecture du Forum organise la réflexion en trois temps complémentaires. Le Jour 1 est consacré à la connaissance de l'ONA, de son cadre juridique, de ses composantes et de ses services. Le Jour 2 relie marché informel, emploi, extension de la couverture et écosystème numérique. Le Jour 3 traite de viabilité actuarielle, de performance, de contrôle, d'intégrité et de réforme du régime général de retraite.

Les conférences et panels fourniront un socle commun de constats. Dix ateliers transformeront ensuite ces apports en recommandations opérationnelles, classées selon trois horizons : mesures immédiates (0 à 12 mois), mesures de moyen terme (1 à 3 ans) et réformes structurelles (3 à 5 ans). Les contributions nationales seront mises en perspective par des expériences internationales, en particulier celles de l'OIT, de la CEPALC, de la Banque mondiale et de la BID.

Valeur ajoutée du Forum. Passer d'une présentation institutionnelle à une démarche de décision collective reliant cadre juridique, qualité des services, extension de la couverture, transformation numérique, viabilité actuarielle, intégrité et réforme.

2. Objectif général

Créer un espace national de dialogue, d'apprentissage comparé, de concertation technique et de validation par les pairs afin de dégager des orientations réalistes pour moderniser, consolider et pérenniser le régime général de retraite et améliorer la performance de l'ONA.

3. Objectifs spécifiques

- Faire connaître le cadre juridique, l'organisation, les responsabilités et les services des principales composantes de l'ONA.
- Identifier les ajustements juridiques, organisationnels et opérationnels nécessaires à l'amélioration de la gouvernance et de la qualité de service.
- Analyser les caractéristiques du marché informel et du marché de l'emploi afin de définir des mécanismes réalistes d'extension de la couverture sociale.
- Examiner des modalités contributives flexibles et des mécanismes de financement adaptés aux revenus irréguliers.
- Préciser, avec les institutions concernées et la validation des pairs, les conditions de gouvernance d'une Carte nationale de sécurité sociale et d'un écosystème numérique intégré.
- Soumettre les constats et analyses statistiques, financières et actuarielles de l'ONA à une discussion technique approfondie.
- Renforcer la culture de performance, le contrôle interne, la prévention de la fraude et la redevabilité.
- Dégager les principes et options de réforme, y compris les mesures transitoires et la protection des droits acquis.

- Adopter une Déclaration finale et une feuille de route assortie de responsables, d'échéances et d'indicateurs.
- Produire des contenus documentaires et audiovisuels permettant une diffusion large et pédagogique des conclusions.

4. Principes directeurs

- Dialogue social et participation effective
- Décisions fondées sur les données et validation par les pairs
- Équité intergénérationnelle et protection des droits acquis
- Soutenabilité financière et responsabilité institutionnelle
- Universalité progressive et inclusion de l'économie informelle
- Protection des données, cybersécurité et confiance numérique
- Adaptation raisonnée des expériences internationales
- Transparence, redevabilité et suivi public des engagements

5. Thème central

Thème retenu : « Vers un système de retraite moderne, équitable et durable »

6. Axes thématiques du Forum

Axe 1 - Connaître l'ONA et améliorer son fonctionnement (Jour 1)
- Conférence inaugurale de la Direction générale et mise en perspective des enjeux.
- Loi organique de l'ONA : fondements, attributions et limites actuelles.
- Défis et perspectives des composantes organisationnelles : DSS, DOR, DGP, Direction du portefeuille et ONAPAM.
- Gouvernance, coordination, déconcentration, qualité des services et dématérialisation.

Axe 2 - Marché informel et protection sociale (Jour 2)
- Répertoire national des métiers et de l'emploi et caractéristiques du secteur informel en Haïti.
- Valorisation des actifs informels à travers la sécurité sociale.
- Affiliation simplifiée, formules contributives flexibles, collecte des cotisations et programmes pilotes.
- Expériences internationales de l'OIT et de la Banque mondiale.

Axe 3 - Marché de l'emploi et extension de la couverture sociale (Jour 2)
- Situation actuelle et perspectives du marché de l'emploi en Haïti.
- Fiscalité, formalisation et sécurité sociale.
- Coordination entre ONA, DGI, IHSI, ministères et partenaires sociaux.
- Enseignements latino-américains et caribéens présentés notamment par la CEPALC.

Axe 4 - Carte de Sécurité Sociale et écosystème numérique (Jour 2)
- Carte nationale de sécurité sociale, informatisation de l'ONA et parcours de l'usager.
- Conservation et numérisation de la documentation de la sécurité sociale.
- Identification, interopérabilité, protection des données et cybersécurité.
- Gouvernance comparée des écosystèmes numériques ; contributions de l'ONI, Better Work et de la Banque mondiale.

Axe 5 - Assurances et viabilité actuarielle (Jour 3)
- Principes de l'actuariat et des assurances appliqués à l'assurance retraite.
- Risques démographiques, économiques et financiers ; paramètres de soutenabilité.
- Culture de performance organisationnelle et institutionnelle.
- Expériences internationales de l'OIT, de la Banque mondiale et de la CEPALC.

Axe 6 - Contrôle, intégrité et lutte contre la fraude sociale (Jour 3)
- Risques et mécanismes de contrôle au sein de l'ONA.
- Réforme des procédures opérationnelles.
- Expérience de la BRH en matière de contrôle et de supervision.
- Bonnes pratiques de la BID, de la Banque mondiale et de la CEPALC.

Axe 7 - Réforme et consolidation du régime général de retraite (Jour 3)
- Présentation et examen critique des éléments de diagnostic statistique, financier et actuariel disponibles.
- Options paramétriques, financement, droits acquis, carrières incomplètes et mécanismes d'indexation.
- Leçons tirées des expériences internationales et limites de leur transposition.
- Construction d'une feuille de route nationale à court, moyen et long termes.

7. Mobilisation des experts nationaux et internationaux

La qualité scientifique et opérationnelle du Forum reposera sur une combinaison d'expertises haïtiennes et internationales. Les profils seront retenus selon leur compétence, leur expérience pratique des réformes, leur indépendance de jugement et leur capacité à contextualiser les enseignements.

Profil	Contribution attendue
Droit de la sécurité sociale	Analyser la loi organique, les responsabilités institutionnelles et les options de réforme du cadre légal.
Actuariat et assurance retraite	Examiner les diagnostics, tester la cohérence des options paramétriques et préciser les indicateurs de viabilité.
Marché du travail et économie informelle	Éclairer l'extension de la couverture, la formalisation et les régimes contributifs flexibles.
Fiscalité et financement	Évaluer les incitations, les sources de financement et les risques pour l'emploi formel.
Identité sociale et transformation numérique	Comparer les modèles de gouvernance, d'interopérabilité, de protection des données et de cybersécurité.
Contrôle, intégrité et performance	Proposer une approche fondée sur les risques, les contrôles automatisés et la reddition de comptes.
Communication publique	Rendre les enjeux et conclusions accessibles et contribuer aux capsules vidéo.

Une note de cadrage standard précisera pour chaque intervention : la problématique, les données attendues, les questions à traiter, les enseignements transférables, les limites de transposition et les recommandations proposées. Les contributions internationales pourront être réalisées à distance.

8. Méthodologie et organisation des ateliers

Le Forum combine conférences courtes, panels, échanges avec la salle et ateliers participatifs. Il comprend deux ateliers parallèles le Jour 1, puis deux séquences de deux ateliers parallèles les Jours 2 et 3, soit dix ateliers au total.

Élément	Disposition
Composition	30 à 40 participants par atelier ; représentation multisectorielle.
Encadrement	Un modérateur, un expert technique et un rapporteur par atelier.
Préparation	Questions et documents de travail transmis avant le Forum.
Restitution	Fiche standardisée ; cinq recommandations prioritaires au maximum.
Classement	Immédiat : 0–12 mois ; moyen terme : 1–3 ans ; structurel : 3–5 ans.
Consolidation	Transmission immédiate au secrétariat scientifique et intégration par le rapporteur général.

Déroulement type

- Rappel des constats des interventions et cadrage de la problématique.
- Travail participatif sur les questions prioritaires.
- Mise en commun, arbitrage et hiérarchisation.
- Validation des conclusions, responsabilités et horizons de mise en œuvre.

Point de vigilance. Les éléments déjà arrêtés en interne seront présentés comme options institutionnelles à discuter. Pour les projets d'ordre national, notamment la Carte de Sécurité Sociale, le Forum recherchera la concertation interinstitutionnelle et la validation par les pairs, sans préjuger des compétences légales de chaque acteur.



9. Programme détaillé des trois journées

Jour 1 - Connaître l'ONA : cadre juridique, organisation et services

Horaire	Activité	Responsable
9h00–9h10	Ouverture protocolaire et présentation	Maître de cérémonie
9h10–9h20	Invocation et hymne national	Comité d'organisation
9h20–9h35	Mot de bienvenue	Direction générale de l'ONA
9h35–9h50	Discours d'ouverture officielle	Représentant(s) du Gouvernement
9h50–10h00	Objectifs, méthodologie et résultats attendus	ONA
10h00–10h25	Conférence introductive : enjeux de la modernisation et de la consolidation	ONA
10h25–10h40	Pause-café et photo officielle	Comité d'organisation
10h40–11h05	Loi organique : fondements, attributions et limites actuelles	Direction des Affaires Juridiques / ONA
11h05–11h25	Affiliation, cotisations et services aux assurés	Direction de la Sécurité Sociale / ONA
11h25–11h45	Opérations et réseau territorial	Direction des Opérations et du Réseau / ONA
11h45–12h05	Gestion des pensionnés	Direction de la Gestion des Pensionnés / ONA
12h05–12h25	Portefeuille et contribution des placements	Direction du Portefeuille
12h25–12h40	ONAPAM : missions, services et perspectives	Direction de l'ONAPAM / ONA
12h40–13h00	Échanges avec les participants	Modérateur
13h00–14h00	Déjeuner	-
14h00–14h10	Consignes et méthodologie des ateliers	Coordonnateur des ateliers
14h10–15h15	Ateliers parallèles 1 et 2	Salles A et B
15h15–15h25	Pause-café	-
15h25–15h50	Restitution des deux ateliers	Rapporteurs et modérateur
15h50–16h00	Synthèse et annonce du Jour 2	Rapporteur général

Jour 2 - Marché informel, emploi, couverture et transformation numérique

Horaire	Activité	Responsable
9h00–9h10	Accueil et programme de la journée	Maître de cérémonie
9h10–9h25	Synthèse du Jour 1	Rapporteur général
9h25–9h45	Répertoire des métiers et caractéristiques du secteur informel	Expert / ONA
9h45–10h05	Valorisation des actifs informels par la sécurité sociale	Expert / Banque mondiale
10h05–10h25	Expériences d'intégration des travailleurs informels	OIT
10h25–10h40	Échanges	Modérateur
10h40–10h55	Pause-café	-
10h55–11h15	Marché de l'emploi : situation et perspectives	IHSI
11h15–11h35	Fiscalité et sécurité sociale	Expert
11h35–11h55	Extension de la couverture : expériences régionales	CEPALC
11h55–12h10	Échanges	Modérateur
12h10–12h25	Carte nationale de sécurité sociale et informatisation	DSS – DSI / ONA
12h25–12h40	Conservation et numérisation de la documentation	Archive Nationale
12h40–13h00	Panel : identification, interopérabilité et expériences	ONI / Better Work / Banque mondiale
13h00–14h00	Déjeuner	-
14h00–14h10	Consignes et répartition	Coordonnateur des ateliers
14h10–14h55	Ateliers parallèles 3 et 4	Salles A et B
14h55–15h05	Transition et pause-café	-
15h05–15h45	Ateliers parallèles 5 et 6	Salles A et B
15h45–16h00	Remise des fiches et clôture	Rapporteurs / rapporteur général

Jour 3 - Viabilité, intégrité et réforme du régime de retraite

Horaire	Activité	Responsable
9h00–9h10	Accueil et programme de la journée	Maître de cérémonie
9h10–9h35	Restitution des ateliers 3 à 6	Rapporteurs
9h35–9h55	Actuariat et assurances appliqués à la retraite	BRH
9h55–10h15	Culture de la performance	AIC
10h15–10h35	Assurance retraite et viabilité : expériences internationales	OIT / CEPALC
10h35–10h50	Échanges	Modérateur
10h50–11h05	Pause-café	-
11h05–11h25	Contrôle, intégrité et fraude : cas de l'ONA	ONA
11h25–11h45	Réforme des procédures opérationnelles	ONA
11h45–12h05	Contrôle et supervision bancaire	BRH
12h05–12h25	Bonnes pratiques de contrôle et de lutte contre la fraude	BID / Banque mondiale / CEPALC
12h25–12h45	Éléments de diagnostic du système de retraite	ONA
12h45–13h00	Leçons internationales des réformes	OIT / CEPALC / Banque mondiale / BID
13h00–14h00	Déjeuner	-
14h00–14h10	Consignes et répartition	Coordonnateur des ateliers
14h10–14h55	Ateliers parallèles 7 et 8	Salles A et B
14h55–15h05	Transition et pause-café	-
15h05–15h40	Ateliers parallèles 9 et 10	Salles A et B
15h40–15h55	Recommandations et ossature de la feuille de route	Rapporteur général
15h55–16h00	Clôture officielle	Direction générale de l'ONA

10. Architecture des dix ateliers

N°	Atelier	Séquence	Axe	Produit central
1	Gouvernance, cadre juridique et organisation de l'ONA	Jour 1 – Salle A	Axe 1	Ajustements de la loi organique, clarification des responsabilités et mécanismes de coordination.
2	Amélioration des services aux assurés, employeurs et pensionnés	Jour 1 – Salle B	Axe 1	Parcours de l'assuré, procédures prioritaires, normes de service et indicateurs.
3	Intégration des travailleurs informels à la sécurité sociale	Jour 2 – Salle A Séquence 1	Axe 2	Typologie, affiliation simplifiée, secteurs pilotes et stratégie de mobilisation.
4	Marché de l'emploi, fiscalité et financement de l'extension	Jour 2 – Salle B Séquence 1	Axe 3	Coordination, incitations à la formalisation, financement et partage de données.
5	Valorisation des actifs informels et mécanismes contributifs adaptés	Jour 2 – Salle A Séquence 2	Axe 2	Formules flexibles, cofinancement, prestations minimales et mécanisme pilote.
6	Carte de sécurité sociale et écosystème numérique intégré	Jour 2 – Salle B Séquence 2	Axe 4	Gouvernance comparée, interopérabilité, protection des données et feuille de route.
7	Viabilité actuarielle, assurances et financement durable	Jour 3 – Salle A Séquence 1	Axe 5	Variables actuarielles, scénarios de financement, placements et suivi permanent.
8	Performance, contrôle, intégrité et lutte contre la fraude	Jour 3 – Salle B Séquence 1	Axes 5–6	Cartographie des risques, procédures, alertes automatisées et indicateurs.
9	Paramètres et architecture de la réforme du régime	Jour 3 – Salle A Séquence 2	Axe 7	Principes, options paramétriques, régime transitoire et droits acquis.
10	Expériences internationales et feuille de route de la réforme	Jour 3 – Salle B Séquence 2	Axe 7	Pratiques adaptables, séquençage, responsables, calendrier et redevabilité.

Les ateliers se tiennent deux à deux en parallèle. Le rapporteur général assure leur articulation immédiate: les options nationales de réforme et les enseignements internationaux alimentent conjointement l'ossature de la feuille de route présentée en séance de clôture.

11. Participants et parties prenantes

Le Forum réunira environ 300 participants mais répartis entre les trois (3) jours. Une représentation équilibrée sera recherchée entre décideurs, techniciens, employeurs, travailleurs, retraités, femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, territoires, universitaires et partenaires.

Institutions publiques
Primature, MAST, CAOSS, MEF, MCI, BRH, ONA, OFATMA, DGI, ONI, FAES, CAS, IBESR, IHSI et autres organismes concernés.

Secteur privé et monde du travail
Organisations patronales, chambres de commerce, associations professionnelles, institutions financières, syndicats, micro, petites et moyennes entreprises.

Société civile et bénéficiaires
Associations de retraités, organisations communautaires, de femmes, de jeunes et de personnes en situation de handicap ; représentants des travailleurs indépendants et informels.

Milieu universitaire
Universités, centres de recherche, actuaires, économistes, statisticiens, juristes et spécialistes du numérique.

Partenaires techniques et financiers
OIT, Banque mondiale, BID, CEPALC, système des Nations Unies, institutions régionales et coopérations bilatérales.

12. Communication, documentation et capsules vidéo

La communication prolongera les travaux au-delà des participants et constituera une mémoire publique du Forum. Les messages seront validés techniquement, accessibles et adaptés aux différents publics.

Produit	Format indicatif	Contenu
Comprendre la réforme	6 à 10 capsules de 2 à 4 min	Retraite, cotisation, équité, viabilité, formalisation, carte sociale et fraude.
Paroles d'experts	8 à 12 vidéos de 60 à 90 s	Messages essentiels en langage accessible.
Regards internationaux	3 à 5 vidéos de 3 à 5 min	Leçons comparées et limites de transposition.
Forum en bref	Film de 8 à 12 min	Temps forts, décisions et feuille de route.
Formats sociaux	Extraits verticaux de 30 à 60 s	Messages destinés aux réseaux sociaux et aux jeunes publics.

13. Résultats attendus

- Une compréhension commune du fonctionnement, des services et des défis de l'ONA est établie.
- Les ajustements prioritaires du cadre juridique et organisationnel sont identifiés.
- Des mécanismes réalistes d'intégration des travailleurs informels et d'extension de la couverture sont proposés.
- Les options de gouvernance d'une Carte de Sécurité Sociale et d'un écosystème numérique interopérable sont précisées.
- Les constats statistiques, financiers et actuariels sont discutés et renforcés par la validation des pairs.
- Des propositions de contrôle, d'intégrité, de performance et de lutte contre la fraude sont hiérarchisées.
- Les principes, paramètres et mesures transitoires de la réforme sont documentés.
- Une Déclaration finale et une feuille de route à trois horizons sont adoptées.
- Des produits audiovisuels et documentaires diffusent largement les conclusions.

14. Livrables attendus

- Rapport général et actes du Forum.
- Recueil des interventions et notes de synthèse des experts.
- Dix fiches de restitution d'ateliers.
- Déclaration finale du Forum.
- Feuille de route stratégique et plan d'action opérationnel.
- Matrice des recommandations, engagements, responsables, échéances et indicateurs.
- Note technique sur l'extension de la couverture et les mécanismes contributifs adaptés.
- Note technique sur la Carte de Sécurité Sociale et l'écosystème numérique.
- Dossier documentaire numérique et supports de présentation.
- Série de capsules vidéo, film de synthèse, extraits pour réseaux sociaux et banque d'images.

15. Gouvernance et organisation

Instance	Responsabilités
Comité de pilotage	Orientation politique, mobilisation, arbitrages et approbation des livrables.
Comité scientifique	Cadrage, sélection des experts, validation des contenus, synthèse et assurance qualité.
Secrétariat technique	Planification, invitations, coordination des ateliers, documentation et suivi.
Cellule logistique et protocole	Lieu, accueil, sécurité, restauration, équipements et protocole.
Cellule communication et audiovisuel	Identité visuelle, médias, captation, diffusion, archives et droits d'utilisation.
Rapporteur général et rapporteurs	Restitution, consolidation de la Déclaration et élaboration de la feuille de route.

16. Suivi, évaluation et pérennisation

Niveau	Indicateurs indicatifs
Participation	Nombre et diversité des participants ; équilibre institutionnel, territorial et de genre.
Qualité	Satisfaction ; pertinence ; qualité des contributions ; recommandations documentées.
Décision	Recommandations validées ; responsables, échéances et indicateurs définis.
Diffusion	Capsules produites ; vues, partages, reprises médiatiques et consultations.
Mise en œuvre	Part des actions engagées à 3, 6 et 12 mois ; décisions prises.

L'ONA coordonnera un tableau de bord de suivi, une réunion à trois mois, une revue à six mois et une communication publique périodique sur l'état d'avancement.

17. Budget prévisionnel

Le budget détaillé sera établi à partir du programme final, du nombre d'intervenants, du dispositif d'ateliers et du plan de communication. Il distinguera les coûts directement liés au Forum des investissements de connaissance réutilisables.

- Espaces, aménagement, équipements audiovisuels, connectivité et visioconférence.
- Transport, hébergement, restauration, accueil, interprétation et accompagnement des experts.
- Préparation des experts, modérateurs, rapporteurs et consultants spécialisés.
- Documentation, traduction, impression, plateforme numérique et fiches d'atelier.
- Communication, photographie, captation, montage, sous-titrage et diffusion.
- Accessibilité, sécurité, protocole, secrétariat technique, suivi et imprévus.

18. Principaux risques et mesures d'atténuation

Risque	Mesures d'atténuation
Disponibilité limitée des experts	Invitations précoces, liste de réserve, participation hybride et enregistrement préalable.
Débats trop généraux	Notes techniques, questions préalables, modération et canevas standardisé.
Ambiguïté entre décision interne et concertation nationale	Distinguer clairement les options institutionnelles, les compétences légales et les points soumis à validation.
Temps d'atelier limité	Documents transmis à l'avance, cinq recommandations au maximum et rapporteurs préparés.
Restitutions incomplètes	Fiche standard, remise immédiate et contrôle du secrétariat scientifique.
Faible suivi post-Forum	Responsables nommés, échéances, tableau de bord et revues périodiques.
Contraintes techniques	Tests, redondance des équipements, connexion de secours et supports préchargés.
Communication trop technique	Validation éditoriale, messages clés et capsules pédagogiques.

19. Conclusion

Le Forum National sur la Modernisation et la Consolidation du Régime Général de Retraite en Haïti constitue une étape stratégique dans la transformation de la sécurité sociale haïtienne. Il intervient à un moment où l'ONA doit simultanément renforcer ses capacités institutionnelles, améliorer ses services, élargir la couverture sociale, consolider la viabilité financière du régime et restaurer durablement la confiance. Le Forum ne doit donc pas être considéré comme une rencontre ponctuelle, mais comme le point de départ d'un processus national de concertation, de clarification des choix et de programmation des réformes.

L'architecture des trois journées traduit l'ambition du Forum en articulant trois dimensions complémentaires : une meilleure compréhension du cadre juridique, des missions, du fonctionnement et des contraintes de l'ONA afin d'améliorer sa gouvernance, ses procédures et la qualité de ses services; l'examen des conditions d'une extension progressive de la couverture sociale aux travailleurs indépendants et informels, appuyée par des mécanismes contributifs adaptés, une coordination interinstitutionnelle renforcée et un écosystème numérique sécurisé; enfin, l'analyse de la viabilité actuarielle et financière du régime en vue de définir une réforme conciliant adéquation des pensions, protection des droits acquis, équité, soutenabilité intergénérationnelle, gestion rigoureuse des réserves, contrôle interne, prévention de la fraude et reddition de comptes.

Les dix ateliers assureront le passage des débats aux propositions opérationnelles. Ils confronteront les analyses internes aux contributions des institutions publiques, du secteur privé, des organisations de travailleurs, des retraités, de la société civile, du milieu universitaire et des partenaires. Les recommandations seront hiérarchisées selon trois horizons : mesures immédiates de zéro à douze mois, actions de moyen terme d'un à trois ans et réformes structurelles de trois à cinq ans. La Déclaration finale et la feuille de route devront préciser, pour chaque priorité, l'institution responsable, les partenaires, l'échéance, les ressources indicatives et les indicateurs de suivi.

La réussite du Forum dépendra enfin de la continuité assurée après les trois journées. Les recommandations devront être traduites en décisions administratives, juridiques, financières et technologiques, puis suivies de manière régulière et transparente. Le tableau de bord, les revues à trois et six mois, les rapports de mise en œuvre et la communication publique permettront de maintenir la mobilisation et de rendre compte des progrès. Les actes, les notes techniques et les capsules vidéo rendront les enjeux accessibles au grand public et créeront une mémoire durable du processus.

Nous espérons que le Forum pourra jeter les bases d'un véritable pacte national autour de la retraite et de la sécurité sociale. Sa portée se mesurera à la qualité des consensus, à la pertinence des décisions et à la capacité des institutions à les mettre en œuvre. En réunissant connaissance institutionnelle, expertise technique, dialogue social, apprentissage international et programmation opérationnelle, il offrira à l'ONA et à ses partenaires l'occasion de construire un régime général de retraite plus moderne, plus équitable, plus inclusif, plus transparent et durablement adapté aux réalités économiques et sociales d'Haïti.